

Montréal, le 17 avril 2020

Par dépôt électronique (SDÉ)

Me Dominique Neuman, LL.B. 1535, rue Sherbrooke Ouest Rez-de-chaussée, local Kwavnick Montréal (Québec) H3G 1L7

Objet: Demande d'examen du rapport annuel d'Énergir pour

l'exercice financier terminé le 30 septembre 2019

Dossier de la Régie : R-4114-2019

Cher confrère,

La Régie de l'énergie (la Régie) a bien reçu votre correspondance du 16 avril dernier requérant un délai additionnel pour le dépôt de votre preuve dans le cadre du dossier susmentionné.

Compte tenu des motifs invoqués, la Régie accorde à SÉ-AQLPA un délai supplémentaire pour le dépôt de sa preuve, soit jusqu'au 20 avril à 12 h.

Veuillez agréer, cher confrère, l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml